

COMMUNE DE NEUFVILLAGE

TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES FÊTES

Nature de la demande	REPAS BANQUET Communion Repas de Famille, Baptême Anniversaire Départ en Retraite	REPAS de MARIAGE	APERITIF CAFE VIN D'HONNEUR	ACTIVITES A BUT LUCRATIF Loto, Repas, soirée dansante bal thé dansant...	ACTIVITES CULTURELLES A BUT LUCRATIF Concerts, Théâtre, Concours, jeux divers cartes... Expo sans vente	REUNIONS D'INFORMATION SEMINAIRE CONFERENCE (sans recette)	SOCIETES-ENTREPRISES Réunions commerciales, publicitaires EXPO-VENTES ASSEMBLEE GENERALES	ENTERREMENT
	1 JOUR	2 JOURS	1 JOUR		1 JOUR	1 JOUR	1 JOUR	
Sans cuisine								
Village							50	
Exterieur					100		100	
Avec Cuisine								
Village	150	200	80		100		100	Gratuit
Exterieur	250	300	120		200	200	200	100
Association								
Village				Gratuit				
Exterieur				250				
Professionnel								
Village				400				
Exterieur				400				

Le montant de la mise à disposition est payable d'avance à la réservation.

Chèque de caution préalable (à la réservation) : montant de la mise à disposition avec un minimum de 500 euros

Chauffage : période hivernale du 1/10 au 31/03 et si besoin : + 50 euros par jour.

Remise d'une attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant la manifestation (idem pour les réunions et activités associatives sauf obsèques) et au plus tard à la remise des clés.

Prestation ménage facultative : 100 euros

Toute vaisselle cassée ou manquante : 4 euros pièce.